



Compte rendu de la réunion du comité directeur du CDS 54

Cité des Sports, Nancy
6 juin 2016 ; 20h15 - 21h30



Fédération Française
de Spéléologie

Présents (8/12) :

ADMANT Pascal,
CHAPON Francis,
HOULNÉ Pascal,
LOSSON Benoît (secrétaire C.D.S.),
MARTIN Martial,
NUS François,
RODANGE Denis,
VÉJUX Sabine (présidente C.D.S.).

Absents excusés (3/12) :

HUMBERT Olivier (vice-président C.D.S.),
KELLER Jean-Paul (trésorier C.D.S.),
WITT Nathalie.

Absente (1/12) :

CHAPON Delphine.

Invité excusé :

PRÉVOT Christophe (président LISPEL).

L'ordre du jour est le suivant :

1. Projets d'action 2016
 - A. Stage d'automne du C.D.S. 54
 - B. Journée de secours
2. Affaires budgétaires
 - A. Demandes de subvention auprès du C.D. de Meurthe-et-Moselle et du C.N.D.S.
 - B. Exercice de secours organisé par le C.D.S. 68
 - C. Participation du C.D.S. 54 aux frais de stages E.F.S.
3. Inventaire du matériel du C.D.S. 54 et du matériel de secours
4. Liste de diffusion
5. Questions diverses
6. Calendrier prévisionnel

1. Projets d'actions 2016

A. Stage d'automne du C.D.S. 54

L'organisation d'un stage du C.D.S. 54 est programmée pendant les vacances d'octobre, du 22 au 29 octobre 2016, dans le Doubs. Le gîte de Montrond-le-Château est déjà réservé.

B. Journée de secours

Deux propositions sont évoquées : organiser un point chaud à Pierre-la-Treiche ou effectuer une animation lors des J.N.S.I. (journées nationales de la sécurité intérieure) en septembre, près de la place Stanislas à Nancy.

2. Affaires budgétaires

A. Demandes de subvention auprès du C.D. de Meurthe-et-Moselle et du C.N.D.S.

Le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle a été bouclé par Sabine Véjux et Jean-Paul Keller ; il doit être déposé avant le 1^{er} juillet. 1000 € sont demandés, dont 350 pour le matériel de secours et 650 pour le stage du C.D.S.

Par ailleurs, 2500 € ont été demandés à Jeunesse et Sport (C.N.D.S.), dont 800 pour les stages.

Les réponses à ces demandes de subventions sont attendues en septembre.

A noter qu'un tampon encreur a été acheté.

Les questions se posent de l'investissement à réaliser dans des combinaisons spéléologiques et de nouveaux casques. Une lampe d'un des casques du C.D.S. doit être réparée. Bertrand Maujean a récupéré le casque et doit s'en occuper.

B. Exercice de secours organisé par le C.D.S. 68

Sabine Véjux participera à cet exercice de secours programmé les 11 et 12 juin dans la Meuse, à Lisle-en-Rigault. Pour les personnes souhaitant participer, la prise en charge du stage ou au moins des frais de déplacement par le C.D.S. est formulée et acceptée.

C. Participation du C.D.S. 54 aux frais de stages E.F.S.

La participation du C.D.S. concerne les stages diplômants ou non, à hauteur de 25 %.

Pour l'instant, seule une demande a été effectuée par Emmanuel Belut pour un stage perfectionnement spéléologie organisé par le C.D.S. de l'Hérault, du 27 février au 5 mars 2016, pour un montant de 490 €. Une demande de Denis Thomas (CAF), pour un stage initiateur a également été formulée, mais elle ne peut être acceptée, dans la mesure où il n'est pas licencié à la F.F.S.

Au moins une autre demande devrait provenir prochainement (Alexis Lhirondelle).

3. Inventaire du matériel du C.D.S. 54 et du matériel de secours

Il est décidé de faire l'inventaire du matériel du C.D.S. le mercredi 29 juin à 18h.

En ce qui concerne le matériel de secours, il faudrait envisager l'achat de bougies et de couvertures de survie. Le coût plus élevé d'un point chaud pose problème.

4. Liste de diffusion

Olivier Humbert sera sollicité pour s'occuper de remettre en route la liste de diffusion du C.D.S.

Note postérieure à la réunion : Olivier s'en est chargé dès le 10 juin et la liste est à nouveau opérationnelle.

5. Questions diverses

En 2017, le local de l'USAN va disparaître, car le bâtiment de la Cité des Sports sera rasé. Actuellement, la ville de Nancy loue le local à l'USAN à titre gracieux. Malheureusement, rien n'a été proposé comme solution de rechange, si ce n'est un simple bureau de 15 m² avec de la moquette, insuffisant pour stocker tout le matériel et se réunir.

Donc un courrier co-signé par Christophe Prévot, président de l'USAN, et par Sabine Véjux pour le C.D.S., sera envoyé après relecture du président de l'USAN à différentes collectivités pour trouver un autre local (de l'ordre de 150 m²). Le courrier-type sera adressé au président du Conseil Départemental, à M. Pensalfini, maire de Saint-Max et délégué aux sports du Grand Nancy, à Hervé Feron, député maire de Tomblaine, ainsi qu'aux maires de Heillecourt, Villers-lès-Nancy, Laxou et Nancy (pour une nouvelle demande).

La recherche porte sur un local en sous-sol, présentant un accès impératif 24h/24. Il faudra préciser la superficie souhaitée, par rapport à l'actuelle surface notamment.

6. Calendrier prévisionnel

- ✓ Inventaire du matériel du C.D.S. 54, au local de l'USAN : 29 juin 2016, à 18h.
- ✓ Réunion n° 2 du C.D. du C.D.S. 54, au local de l'USAN : 3 octobre 2016, à 20h.
- ✓ Stage d'automne du C.D.S. 54, à Montrond-le-Château : 22 au 29 octobre 2016.

La présidente du C.D.S. 54,
Sabine VÉJUX

Le secrétaire du C.D.S. 54,
Benoît LOSSON